

La cgt

<http://www.cgt.fr/Un-projet-majoritairement-rejete.html>

Réforme des rythmes scolaires

Un projet majoritairement rejeté

mardi, 15 janvier 2013

Le projet de décret sur l'organisation du temps scolaire présenté au Conseil supérieur de l'Éducation cette semaine a été rejeté par la grande majorité de ses membres et notamment par la CGT.

Depuis plus huit mois, le Ministre communique sur sa volonté de changer les rythmes mais une série de reculs face aux lobbies de tout horizon et une absence totale de marge budgétaire pour les rémunérations ont eu raison de son projet.

Au contraire, la CGT porte une transformation en profondeur de l'organisation du temps scolaire en cohérence avec les évolutions des contenus et de la finalité de l'Éducation.

Il s'agit de prendre globalement en compte les moyens attribués et les synergies à déployer entre le système éducatif, les collectivités territoriales et les associations notamment d'Éducation populaire. Favoriser la réussite de toutes et de tous à l'école suppose, au-delà des modifications du temps de classe, de prendre en considération à la fois l'amplitude et les conditions de travail dégradées des parents et les évolutions propres aux différents modèles familiaux.

Face à des parents salariés de plus en plus précarisés, mal payés, subissant le mal travail, les modifications d'horaires peuvent même amplifier les difficultés familiales.

C'est pourquoi, améliorer la durée de pause méridienne, réduire la journée, redéfinir le temps hebdomadaire qui sont des évolutions partagées et jugées indispensables par la CGT, ne peuvent se mettre en place sans une réflexion sur l'accessibilité gratuite et facilitée partout sur le territoire de tous les enfants à des activités périscolaires ouvrant à la culture, l'éveil musical, les activités sportives (...). Tout ne peut pas reposer unilatéralement sur les familles ou les municipalités ou le dévouement des personnels.

Un autre rythme nécessite également une redéfinition des attendus du système scolaire, des programmes à alléger, des acquisitions pédagogiques à assouplir, des passerelles à développer, du temps en classe pour prendre en compte les des difficultés de chaque élève ...

Pour mener à bien ces transformations, il faut un engagement de la Nation pour un projet éducatif portant des ambitions d'émancipation et donner du souffle à une future Loi d'orientation en rupture avec les années du gouvernement et de la Loi Fillon.

C'est de cela dont la société a besoin et c'est ce qui constituerait un vrai changement.

Montreuil, le 15 janvier 2013